



Plescop, Février 2023

Formulaire d'adhésion et de don 2023

Le sort des personnes exilées vous préoccupe.

Il y a maintenant bientôt cinq ans, des citoyens de Plescop et des environs ont décidé de ne plus être inactifs face à la violence et à l'injustice dont étaient l'objet beaucoup de ces personnes.

Ils ont créé l'association Plescop Partage Sans Frontières (PPSF) dont l'objet est l'accueil, le soutien et l'accompagnement des personnes exilées sur notre territoire.

A ce jour, par exemple, PPSF assure l'accueil, et le soutien à l'hébergement de trois familles. PPSF est aussi actif dans une aide plus diverse à d'autres exilés. Notons qu'une des familles accompagnées par PPSF a vu sa situation évoluer, a trouvé un minimum d'autonomie financière, ce qui a permis d'héberger une nouvelle famille.

Vos cotisations et dons sont indispensables à la couverture des charges pour que PPSF puisse poursuivre ses activités.

C'est pourquoi PPSF vous sollicite.

Le montant de la cotisation est libre et formalise votre adhésion. Elle peut rester modeste. Préférez le don pour des sommes plus importantes. Le don inclut par défaut la cotisation et le statut de membre.

En effet, vos dons à PPSF bénéficient d'une **déduction fiscale de 66%** pour ceux qui payent l'impôt sur le revenu. Le coût net d'un don de 100 € n'est plus que de 34 € après cette réduction d'impôt.

Les dons permettent la pérennisation de nos actions. En ce sens, les dons mensuels par virements (même de petites sommes) donnent une meilleure visibilité à l'association.

Deux possibilités vous sont offertes pour réaliser vos dons.

Par chèque ou par virement sur le compte bancaire de PPSF :

RIB Plescop Partage Sans Frontières : 15589 56929 06797496040 92

IBAN : FR76 1558 9589 2906 7974 9604 092 BIC : CMBRFR2BARK

Ou par l'intermédiaire d'Helloasso, une plateforme permettant de faire des dons par internet :
<https://www.helloasso.com/associations/plescop-partage-sans-frontieres/formulaires/1>

Helloasso est une SAS (Société par Actions Simplifiées) agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). Son financement est assuré par les contributions volontaires des donateurs.

Par défaut, Helloasso applique une contribution de 6 € que nous trouvons incohérente par rapport au montant versé. Nous vous conseillons vivement de mettre cette contribution à zéro.

N'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse **compta.ppsf@listes.kaz.bzh**

L'équipe comptable de PPSF
Antoine et Jacques-Henri



FORMULAIRE D'ADHESION ET DE DON 2023

Kerlias
56890 – PLESCOP
ppsf56@gmail.com

A remplir par l'adhérent donneur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville _____

Tel fixe : _____ Tel portable : _____

Adresse électronique : _____

Montant de la cotisation libre : €. (peut être d'un montant nul.)

Montant du don ponctuel : €. (comprend l'adhésion.)

ou montant du don régulier : € / mois. (comprend l'adhésion.)

Signature :

Date :

A retourner avec le règlement à : Plescop Partage Sans Forntières

Antoine DALBERTO et Jacques-Henri VANDAELE (trésoriers)

3, allée Prad Bellec - Kérostin - 56 890 PLESCOP

Courriel : compta.ppsf@listes.kaz.bzh

06 37 86 87 10

Ou par virement bancaire

RIB Plescop Partage Sans Frontières : 15589 56929 0679749604 92

IBAN : FR76 1558 9569 2906 7974 9604 092 **BIC** : CMBRFR2BARK

Ou par Helloasso

<https://www.helloasso.com/associations/plescop-partage-sans-frontieres/formulaires/1>

Veiller à mettre votre contribution volontaire à Helloasso à 0,00 €